

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE MAINE-ET-LOIRE**  
-----

N° ISSN : 0183-0767

***RECUEIL  
DES ACTES  
ADMINISTRATIFS***

SDIS de Maine-et-Loire  
6 Avenue du Grand Périgné  
CS 90087  
49071 BEAUCOUZÉ CEDEX

**Volume 2 – Arrêtés**

**N° 2 – Mars 2021**

# **SOMMAIRE**

N° 2021-769 - portant délégation de fonction à Madame Marie-Pierre MARTIN, vice-présidente du conseil d'administration

**ARRETE n° 2021- 769 SDIS**

Portant délégation de fonction à Madame Marie-Pierre MARTIN, vice-présidente du conseil d'administration.

Le Président du Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-27 et L 1424-30,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental de Maine-et-Loire n° 2019-05-AR-0531 en date du 02 mai 2019, désignant Monsieur Patrice BRAULT en qualité de Président du Conseil d'administration du SDIS de Maine-et-Loire,

Vu la séance du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de Maine-et-Loire du 12 novembre 2020 portant élection des membres du bureau,

**A R R E T E**

Article 1 : Madame Marie-Pierre MARTIN, Vice-présidente du conseil d'administration, assure la présidence de la commission d'appel d'offres en qualité de représentante de Monsieur le Président.

Article 2 : Monsieur Nooruddine MUHAMMAD exercera les attributions de Madame Marie-Pierre MARTIN en son absence.

Article 3 : L'arrêté n° 2019-866 du 5 juin 2019 est abrogé.

Article 4 : Ces dispositions prennent effet à compter du 20 mars 2021.

Article 5 : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Nantes peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Article 6 : Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours de Maine-et-Loire et le Payeur départemental de Maine-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours.

Beaucouzé, le

26 MARS 2021

Le Président  
du Conseil d'administration,

  
Patrice BRAULT

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET  
DE SECOURS DE MAINE-ET-LOIRE**

Etablissement public administratif départemental

**Service Départemental d'Incendie et de Secours  
de Maine-et-Loire**

6 Avenue du Grand Périgné – CS 90087 – 49071 BEAUCOUZÉ CEDEX

Tél. 02 41 33 21 00 - Fax 02 41 33 21 05

Directeur de la publication :

Patrice BRAULT, Président

Rédacteur en chef

Contrôleur général Pascal BELHACHE, Directeur départemental

Réalisation et impression :

Direction départementale d'incendie et de secours

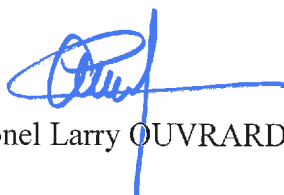
Publication gratuite

N° ISSN 0183-0767

Certifié conforme

Le Directeur départemental des services d'incendie et de secours absent,

Le directeur départemental adjoint



Colonel Larry OUVRARD